

Tour de Berzet

Distance

↔ 5.6
km

Durée

🕒 1h30

Dénivelé

↗ +100 m

Balisage

Ronds jaunes dans les 2 sens. Attention, pas de balisage entre le point «4» et la zone humide. Ne pas tenir compte des croix de mauvaise direction qui ne concernent pas le balisage des itinéraires de Clermont Auvergne Métropole.

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Saint-Genès-Champanelle
Adresse de départ
L'Escapad' - 1 chemin du Château
Le Bourg
63122 Saint-Genès-Champanelle

Accès au point de départ
Accès routier à L'Escapad' - 1 chemin du Château - 63122 Saint-Genès-Champanelle Le Bourg.
Depuis Clermont-Ferrand en prenant par la N89 et en passant par Beaumont, Ceyrat, Saulzet-Le-Chaud puis Theix.
Continuer par la D90 pour aller jusqu'à Saint-Genès-Champanelle Le Bourg ou par Royat, Charade, Manson puis Thèdes (D90).

Description du parcours

Lors de cette balade, vous rejoindrez Berzet en surplombant les Gorges de l'Artière. Au retour vous aurez une vue sur les monts du Sancy et sur les paysages de la zone humide.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Au départ de l'Escapad', aller en direction de l'église puis prendre le portillon afin d'accéder aux Gorges de l'Artière, prendre direction « Ceyrat » (chemin de droite).

Étape 2 : À l'embranchement, au niveau du panneau directionnel, prendre à gauche en direction de « Ceyrat Mairie / Côte du Berzet »

Étape 3 : Au panneau directionnel, continuer tout droit direction « Manson / Berzet ».

Étape 4 : À Berzet, prendre à gauche direction « Manson / Source de l'Artière ». Continuer jusqu'à la chapelle de Berzet, puis prendre à gauche en traversant le village afin de revenir à Saint-Genès-Champanelle.

Étape 5 : Juste avant la sortie de Berzet, prendre le chemin de droite. À la sortie de ce dernier, longer la route sur environ 1 kilomètre (avec précaution).

Étape 6 : Passer par l'aire de pique-nique de la zone humide, en profiter pour observer la biodiversité présente. Remonter ensuite par le petit chemin pour rejoindre l'Escapad'.